

Ville d'Allauch



CONSEIL MUNICIPAL

Dernier conseil municipal de l'année à Allauch : retrouvez toutes les mesures prises pour mener les projets en 2022

Pour mettre en place des mesures concrètes en matière d'éducation, d'environnement ou encore de sécurité et préparer les grandes orientations du budget 2022, Lionel de Cala, maire d'Allauch, a réuni à nouveau le Conseil municipal le jeudi 9 décembre.

Publié le 07 décembre 2021

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, les orientations suivantes ont été actées :

- Un budget d'une grande rigueur qui maintient pour 2022 une pression fiscale à la baisse, l'optimisation du soutien financier des partenaires institutionnels (8,2 millions d'euros de subventions contre 820 000€ en 2020), stabilisation des tarifs des services municipaux (cantine, piscine, bibliothèque, activités seniors, maisons de quartier...), rationalisation des dépenses, maîtrise de l'encours de dette...

Une attention particulière sera apportée notamment à :

- L'Éducation avec la mise en place :
 - d'activités périscolaires sur le temps inter-cantine

- le développement du plan numérique,
 - l'augmentation de la dotation des fournitures scolaires de 30 à 35 € par enfant,
 - l'acquisition du terrain pour la création d'une nouvelle école aux Embus...
- La Sécurité avec :
- la poursuite du renforcement des effectifs de la police municipale (+ 3 agents en 2022),
 - l'extension du dispositif de vidéoprotection (170 000€),
 - le renforcement du contrôle d'accès dans les écoles,
 - la poursuite des études pour créer un poste central de Police municipale au cœur de la commune...
- La dynamisation de la Vie locale avec :
- un développement de la politique sportive, sociale, jeunesse, culturelle et seniors,
 - la poursuite du soutien au développement du tissu associatif (+ 37% depuis 2020),
 - la réalisation de la 1ère phase de travaux pour le Pôle culturel à l'Usine Electrique (médiathèque + futur musée Marcel-Pagnol)...

D'autres délibérations ont été votées au cours de ce Conseil Municipal :

- La signature d'une convention avec la Région et le lycée Monte Cristo dans le cadre de la mise à disposition du gymnase pour nos associations
- La signature d'une convention de partenariat entre la commune d'Allauch et la production « Lionceau Films » à l'occasion de la sortie du film « Le Temps des Secrets » de Christophe Barratier, adaptation de l'œuvre de Marcel Pagnol.
- La restauration du maître autel de l'Eglise Saint-Sébastien (Allauch-village)...

... et bien d'autres actions que vous pouvez retrouver dans la vidéo intégrale du Conseil municipal ci-dessous.

>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch
HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :

8h30 > 12h